rapport d'un Mémoire sur l'action de la pesanteur proposée comme moyen curatoire dans differentes maladies des parties solides, présenté à l'academie royale par Mr. Boucher Mtre ès-arts et en Chirurgie, à Lafleche —

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

On se tromperoit, si d'après le titre du mémoire de Mr. Boucher, on se persuadoit que c'est en pesant sur le corps, ou sur quelques unes de ses parties qu'agissent les poids que Mr. Boucher propose d'employer dans les maladies dont il est question ; les vues

ARC 25 A 125 (A)

de l'auteur sont accontraire d'alonger, d'etendre, d'entrainer, de soulever et de retenir par le moyen de la pesanteur certaines parties du corps dans une position opposée a celle qui a pu produire et qui peut entretenir et accroitre le vice de conformation ou le deplacement auquel il veut remedier. —

Les conjectures et ses principes sur son invention nous ont parus dignes de l'attention de l'academie ; on est sur, dit l'auteur, du degré de force qu'on employe par les poids, on peut l'augmenter ou le diminuer a volonté ; avantage non moins interessant de ce ~~principe~~ moyen, c'est qu'avec l'attention de ne pas porter le poid audela de ce qu'il convient, le sujet peut surmonter et varier un peu et pour quelques instants la position dans la quelle il est

assujeti ce qui l'aide beaucoup a la supporter. Un avantage de plus, c'est que le Membre qu'on a dessein de tenir par ce procedé dans une extention permanente sera aussi moins agité de mouvemens convulsifes parcequ'il pourra entrainer le ~~pied~~ poid qui l'etend dès les premieres reactions des Muscles.—

Le fauteuil qu'a inventé Mr. Boucher nous paroit ingenieusement composé il faut en lire la description dans son Memoire pag. 3 et Stes. on verra que le sujet qui y est assis et soumis a l'action des poids peut neanmoins se mouvoir et s'approcher d'une table pour ecrire, dessiner ou pour tout autre raison de cette espece, et qu'il peut meme se promener.

Cependant s'il nous est permit

ARC 25 d 125 (b)

ACADEMIE NATIONALE DE [MÉDECINE]

d'oposer nos conjectures a celles de l'auteur
Nous pensons que le cordon qui eleve la
tete et la tient en arriere n'est pas
sans inconvenient, surtout chés ceux dont la
bose est dans la region dorsale, puis qu'ils
ne sont deja que trop forcés a porter
la tête en arriere pour la placer dans
le centre de gravité d'ou la courbure
augmentée de la ~~colon~~ Colonne epiniere
la eloignée en la jettant en arriere ;

Nous Croyons de plus que ne
la grande mobilité des vertebres Cervicales,
e seroit sans effet pour une gibbosité -
dorsale qu'on tireroit la colone epiniere
en arriere par ses parties superieures ; ainsi Nous
estimons que le cordon destiné a la tête
ne peut etre employé que sur ceux, qui
sans gibbosité laissent tomber la tête
en avant, ou sur ceux qui ont une

gibbosité dans la region cervicale

ce n'est pas sans raison que l'auteur prétend que l'action des trois poids qui par le moyen des cordons ~~adaptés au fauteuil~~ elevent ou entrainent en arriere la tete et la poitrine, et aident ~~aux~~ ainsi la colone epiniere a les supporter: nous pensons comme L'auteur que ces moyens peuvent etre d'un tres grand secours dans le cas d'asthme, d'epanchement quelconque dans la poitrine, dans la phthisie, la paralysie, et autres cas ou les malades semblent toujours etre entrainés en devant par la partie superieure de leur trone.

Nous ne suivrons pas L'auteur dans tout ce qu'il dit sur l'usage que l'on peut faire ~~de son fauteuil~~

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

tant de son fauteuil que des poids qu'il propose comme moyen Curatoire dans le traitement des Luxations et des fractures ; Comme ses assertions ne sont que le resultat de son raisonnement, et nullement de l'experience il faut attendre qu'Elle les ait justifiées

Nous pensons cependant que l'on peut sans danger essayer les moyens proposés par Mr. Boucher, et lui faire honneur des succes que peut être on obtiendra

Combien de procedés ! combien de remedes ont été proposés de cette maniere et qui confirmés par l'experience sont consacrés dans les archives de l'art comme des secours de la plus grande importance !

a paris le 21 9bre 1788

Brachart